



Un interview de Philippe Wibaux, directeur-gérant du Golf de Forges les Bains, qui nous ouvre ses comptes pour mieux comprendre le prix de votre green-fee ou de votre cotisation...

**Golf Région : Quel est l'historique du golf de Forges les Bains ?**

**Philippe Wibaux :**

« Comme beaucoup de golfs, nous sommes nés à la fin des années 80, en plein « boom » du golf, qui tous espéraient accueillir très vite 400 à 500 membres avec droit d'entrée et cotisations élevés...

Le choc pétrolier de 1992 (déjà la crise !) nous a vite rattrapé, et s'est posé la question de comment financer les 5 à 10 millions d'euros que représentent l'investissement

Beaucoup de golfs ont alors changé de mains (ou de banque...!), et l'on comprend pourquoi il ne se construit pratiquement plus de parcours aujourd'hui.

Nous avons eu la chance de pouvoir traverser la crise en mettant en place une politique de golf ouvert à tous... »

**GR : Et aujourd'hui, comment se passe l'exploitation ?**

« Au delà des investissements d'origine cités ci-dessus, un golf

18 trous c'est une entreprise d'une vingtaine de salariés plein temps, et un budget annuel de fonctionnement qui dépasse le million d'euros et permet de préserver 70 ha de nature... Vingt salaires représentent déjà plus de 500 000 euros charges

comprises, et quand on sait que la moindre tondeuse (il nous en faut au moins 7 ou 8 entre les greens, les départs, les fairways et les

roughs) coûte plus de 30 000 €, je vous laisse imaginer ce qu'il reste pour payer les fournitures, les frais généraux, et les taxes... Beaucoup de repreneurs de golfs en difficulté, croyant faire l'économie de l'investissement d'origine, s'y sont brûlés les ailes...

D'autant plus que si on dit couramment qu'un golf bonifie en vieillissant, il s'use aussi, et c'est environ 100 000 € qu'il faut réinvestir chaque année pour maintenir l'outil de travail : réfections parcours (drainage, arrosage, départs...), entretien des bâtiments...etc...

Pour couvrir ces dépenses, un golf doit réaliser plus de 30 000 parcours (membres ou green-fees) par an, soit environ 100 joueurs par jour...A Forges, nous avons la chance de réaliser environ 12 000 parcours membres et 20 000 green-fees par an, mais beaucoup de golfs en sont encore loin... »

**GR : Pourtant les golfeurs se plaignent toujours de tarifs trop élevés, et les « discounts » golf fleurissent...**

« Nous avons en France d'excellents parcours, et à qualité

égale nos prix sont les plus bas d'Europe... et il ne faut pas oublier que sur votre green-fee ou votre cotisation, 20% sont reversés directement au fisc en TVA. De plus, contrairement à nos voisins européens, dès que la météo annonce un peu de pluie, nos parcours se vident. Difficile dans ce cas pour le gestionnaire d'arriver à ce seuil fatidique de 30 000 départs pour un 18 trous, alors qu'au Royaume Uni ou en Hollande les 50 000 départs par an sont fréquents, avec de plus une TVA inexistante, ou au taux réduit... Alors le discount, oui, mais aux heures creuses, ou par temps de pluie, sinon à force de tirer sur la ficelle, nos golfeurs n'auront plus de parcours où jouer, et la récente faillite et disparition du superbe golf de Fontenailles, dont tout le matériel, le mobilier de parcours et jusqu'aux petites cuillères ont été dispersés aux enchères devrait leur donner à réfléchir... Après tout un green-fee représente à peine une journée de forfait ski, ou de club de gym, et une cotisation annuelle vous permettant de jouer tous les jours à peine le prix d'une semaine de vacances au soleil... »



d'un golf 18 trous (foncier, création parcours, irrigation, club-house, etc...), avec des taux d'intérêt qui tournaient à 10 %...